

*Nous ne devons nous écarter des principes que vous avez si sagement posés
pour fonder un établissement solide à Madagascar.*

Poivre à Maudave, le 1^{er} août 1768

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5A/3, n°38

Monsieur de Modave (ou Maudave) est arrivé à l'Isle de France le 14 juillet 1768. Il doit se rendre à Madagascar où il a été chargé de fonder un établissement suivant des principes qu'il a lui-même énoncés dans un mémoire, celui-là même qu'il vient de remettre à Poivre.

Poivre évite de lui faire part des sérieuses réserves sur ce projet, telles qu'il l'a écrit l'avant-veille au ministre.¹

Copie d'une lettre de monsieur Poivre à monsieur de Modave, de l'Isle de France, le 1^{er} août 1768.

J'ai reçu hier au soir, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ainsi que le mémoire qui y était joint, j'ai lu l'un et l'autre avec le plus grand plaisir, je pense, comme vous, que c'est au Fort-Dauphin que vous devez commencer l'entreprise, par la raison que c'est le lieu le plus sain que nous connaissions à Madagascar. Je pense qu'il n'y a pas de temps à perdre pour l'exécution, et que si vous pouvez vous embarquer sur *la Normande* qui partira sous quinze jours, vous feriez très bien. Je m'en rapporte parfaitement à vous pour toutes les opérations que vous indiquerez successivement les connaissances que vous acquerrez sur les lieux. Je suis d'avis de commencer par suivre à la lettre le plan que vous avez fait adopter au Ministre. Vos principes sont les seuls bons, vous les avez proposés vous-même, vous ne vous en écarterez certainement pas, votre expérience seule pourra vous engager à nous proposer de nouvelles vues, et nous n'aurons jamais rien de mieux à faire, que de nous en rapporter aux informations que vous nous enverrez, et à vous faciliter le succès de vos opérations, par tous les moyens qui dépendront de nous. Mais quelques découvertes que vous puissiez faire quelque part que vous jugiez à propos de porter par la suite votre établissement principal, nous ne devons ni les uns ni les autres nous écarter des principes que vous avez si sagement posés pour fonder un établissement solide à Madagascar.

Rapportez-vous en à moi pour le compte que j'ai à rendre au ministre sur la justesse de vos vues.

J'ai l'honneur d'être avec un vrai attachement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *

¹ Base Docu=> 29 juillet 1768 - Poivre au ministre. Avis sur le projet d'établissement à Madagascar